

■ **Tecnibat SA**, à Fribourg, CH-217-0137150-1, ingénierie en géothermie et pompes à chaleur, étude et réalisation technique en électricité, etc. (FOSC du 05.05.2004, p. 7). Par ordonnance du 03.08.2005, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite de la société. Nouvelle raison sociale: **Tecnibat SA en liquidation**.

Journal no 4422 du 26.10.2005  
(03083602 / CH-217.0.137.150-1)